



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question écrite n° 124156

Texte de la question

M. Jean-Louis Bianco attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'annonce faite par le groupe Arkema, qui veut céder une partie de ses activités pétrochimiques au groupe Klesch, basé à Genève. Cette opération d'abandon de son pôle vinylique confirme ce qui a débuté en 2004, quand le groupe Total a décidé de se séparer de sa branche chimique pour la transférer, dans une filiale nouvelle, Arkema. Cette décision de la société Arkema impacte directement l'usine de Saint-Auban dans les Alpes-de-Haute-Provence qui a déjà fait l'objet de deux plans de sauvegarde de l'emploi en 2005 et 2010. La cession de l'activité vinylique concernerait à nouveau près de 70 emplois. C'est l'avenir de ce site qui est une fois encore menacé. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur ce sont quatre sites - Berre-L'Etang, Fos-sur-Mer, Lavéra, et Saint-Auban - et près de 700 salariés qui sont touchés auxquels il faut ajouter la sous-traitance. De plus, cette cession sera faite pour zéro euro et coûtera à Arkema 470 millions d'euros. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin d'enrayer ce processus qui révèle un problème national compte tenu du poids de ces industries dans l'économie du pays. Il lui demande également comment il compte concrétiser les promesses du président de la République et du Gouvernement en matière de lutte contre la désindustrialisation de la France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bianco](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124156

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12968

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)